

Guide des bonnes pratiques environnementales au sein de SONALARME

Dans le cadre de notre engagement pour un avenir durable et la protection de notre environnement, notre société s'attache à mettre en œuvre et diffuser une série de bonnes pratiques environnementales.

Ces écogestes, simples et applicables au quotidien, permettent de réduire l'empreinte écologique individuelle et collective, tout en améliorant l'impact de l'entreprise. Nous vous invitons à suivre ces mesures, que ce soit au bureau ou en télétravail et même pour certaines d'entre elles, si elles vous paraissent pertinentes, dans votre vie quotidienne.

1. GESTION DES DECHETS

- **Tri sélectif** : prenez soin de trier vos déchets dans les bacs dédiés que vous trouverez à la cuisine (papier, plastique, déchets organiques, cartouches d'encre, piles usagées, etc.). Des consignes claires sont affichées à proximité des poubelles pour vous aider.
- **Réduction des déchets papier et limitation de la consommation** : dans le cadre de notre politique de réduction de l'usage du papier, la première de nos mesures consiste à privilégier un papier au grammage légèrement réduit (75g/m²) et recyclé pour les usages quotidiens. Vous avez aussi votre rôle à jouer. D'abord en imprimant uniquement lorsque c'est indispensable. Le cas échéant, optez pour une impression recto-verso et en noir et blanc. Pensez ensuite à réutiliser les feuilles imprimées comme brouillon.
- **Limitation des produits à usage unique** : nous ne fournissons pas de récipients à usage unique. Nous avons fait le choix de mettre à votre disposition de la vaisselle (verres, tasses, assiettes, couverts, etc.) pour vos boissons et repas.
- **Réduction des déchets liés à vos repas** : un coin cuisine est à votre disposition comprenant un four à micro-ondes afin de vous permettre de réchauffer un repas préparé chez vous plutôt que d'acheter des plats cuisinés emballés dans des emballages à usage unique et le plus souvent en plastique.

2. REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

Voici des consignes et gestes simples que nous vous encourageons à respecter et adopter :

- **Équipements électroniques :**

- Éteignez et débranchez les appareils électroniques avant de quitter le bureau le soir ou lorsque vous ne les utilisez pas : ordinateur, imprimante, chargeurs, etc.
- Réglez votre ordinateur pour qu'il se mette en veille après 5 à 10 minutes d'inactivité et l'économiseur de batterie de vos téléphones mobiles et ordinateurs portables à un niveau approprié, soit dès 40 ou 30 % de batterie restante.

Utilisez les multiprises avec interrupteur pour faciliter l'arrêt complet des appareils.

- **Éclairage :**

- Profitez de la lumière naturelle autant que possible. N'allumez pas les lumières lorsque cela n'est pas nécessaire et le cas échéant éteignez-les lorsque l'éclairage naturel est suffisant.
- Éteignez systématiquement les lumières en sortant d'une pièce et en quittant le bureau le soir.

- **Optimisation des systèmes de chauffage :**

SONALARME a fait le choix de ne pas installer de climatisation. La température est donc régulée par la fermeture des volets et l'ouverture des fenêtres.

- Baissez le chauffage en quittant le bureau le soir et coupez-le avant le week-end et pendant les périodes prolongées d'absence (congrés).
- Assurez-vous que les fenêtres sont bien fermées lorsque le chauffage est activé.
- Fermez les volets en partant le soir pour conserver la chaleur. Ils sont tous dotés de télécommandes se trouvant à votre disposition.

3. GESTION DE L'EAU

- **Fermez les robinets :** assurez-vous de bien fermer les robinets après utilisation et signalez toute fuite.
- **Utilisez l'eau avec mesure :** les robinets sont équipés d'économiseurs d'eau. Évitez de laisser couler l'eau inutilement, par exemple, en réduisant le temps passé au robinet pour vous laver les mains.

4. MOBILITE ET TRANSPORTS

- **Utilisez les transports en commun** : privilégiez le bus, le métro ou le train pour venir au bureau ou pour vos déplacements professionnels.
- **Optez pour des modes de transport doux** : si votre état de santé vous le permet, utilisez le vélo ou privilégier la marche à pied pour les trajets courts.
- **Télétravail et visioconférences** : limitez vos déplacements professionnels en favorisant le télétravail et les réunions à distance à chaque fois que cela est compatible avec la réalisation de votre mission.

5. GESTION DES FOURNITURES ET CONSOMMABLES

- **Limitez les achats inutiles** : commandez uniquement le matériel nécessaire et lorsqu'il s'agit d'achats récurrents ou lorsqu'il s'agit d'achats susceptibles d'intéresser plusieurs personnes, privilégiez les achats groupés pour limiter les emballages et le transport des marchandises.
- **Achetez durable** : lorsque vous avez l'occasion de faire des achats pour le bureau (ou pour chez vous), privilégiez les fournitures écologiques et/ou les moins impactantes pour l'environnement (papier recyclé, stylos rechargeables, etc.) et des fournisseurs engagés dans une démarche écoresponsable.

6. NUMERIQUE RESPONSABLE

- **Rationalisez vos emails** : évitez d'envoyer des emails inutiles ou trop volumineux. Réduisez la taille des pièces jointes et compressez les fichiers lorsque cela est possible. N'adressez pas vos mails en copie à des destinataires qui ne seraient pas réellement concernés par votre envoi. Vous éviterez la surconsommation d'espace de stockage et donc d'énergie.
- **Optimisez le stockage en ligne** : faites régulièrement le tri dans les fichiers stockés sur le cloud pour ne pas surcharger les serveurs.
- **Nettoyez vos boîtes mail** : triezy régulièrement votre boîte mail, archivez les mails importants et supprimez ceux qui ne sont plus utiles. Pensez à bien vider la corbeille régulièrement. On encourage nos salariés à participer au Cyber World Clean-up Day, journée

mondiale de nettoyage du numérique par l'action (3^{ème} samedi de mars), évènement annuel lancé en 2020.

- **Entretenez vos ordinateurs** : libérez de l'espace sur les disques durs, supprimez les caches, fichiers temporaires et applications inutilisées.
- **Téléphones mobiles** : nous avons fait le choix d'équiper le personnel de téléphones mobiles reconditionnés.
- **Gestion de la fin de vie** : le renouvellement des appareils numériques est limité au strict nécessaire. En cas de renouvellement, il est prévu de faire don du matériel dont nous cessons l'utilisation à des associations ou des organismes tels qu'Emmaüs Connect, aux fins de reconditionnement ou recyclage.

7. SENSIBILISATION ET FORMATION

- **Formation des nouveaux employés** : tous les arrivants seront formés aux bonnes pratiques environnementales au sein de SONALARME.
- **Action de sensibilisation** : Des sessions de sensibilisation sont régulièrement organisées pour partager des astuces et des bonnes pratiques environnementales.
- **Partagez vos idées** : n'hésitez pas à soumettre vos suggestions pour améliorer les pratiques environnementales au sein de SONALARME.

Fait à Gonesse, le 09/03/2026



(Président SONALARME)